

Nouvelles règles concernant l'utilisation du bisphénol A dans les matériaux entrant en contact avec des denrées alimentaires

Le 16 février 2018, le Parlement européen a publié un document d'information qui résume la discussion qui a eu lieu sur le nouveau règlement du bisphénol A (BPA) lors d'une réunion de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire.

Ce document présente ce qui suit :

- un aperçu sur l'état actuel du BPA dans les différents états membres de l'UE ;
- un résumé des avis et des décisions récents sur le BPA ;
- une discussion sur les actions et la position du Parlement européen ;
- des perspectives de développements futurs liés au BPA.

Ce document met également en évidence une restriction sur l'utilisation du BPA dans le papier thermique qui entrera en vigueur en janvier 2020 au titre du règlement REACH.

This document is available in english on the website: *[New rules on bisphenol A in food contact materials. At a glance, EPRS / European Parliamentary Research Service, February 2018](#)*

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (1):

RÈGLEMENT (UE) 2018/213 DE LA COMMISSION du 12 février 2018 relatif à l'utilisation du bisphénol A

Lien(s) externe(s): (0):